Le Courrier des Opelousas

Vol. XXI. — **Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 15 Novembre 1873.** — **No. 5.**

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, : : : : 15 NOV. 1873.

A NOS JOURNAUX D'ECHANGE.—Nous payons, à notre Bureau de Poste, les frais de poste sur les journaux avec lesquels nous échangeons.

☞ La Cour de District, qui siège en notre ville depuis le 3 du courant, a entamé, Lundi, le dossier criminel, qui, soit dit en passant, porte soixante et quelques affaires nouvelles, lesquelles, ajoutées à celles qui étaient déjà pendantes, constituent le dossier criminel le plus fort que jamais notre paroisse ait fourni, ce qui, par parenthèse, ne montre pas une diminution, mais au contraire une augmentation de crimes toujours croissante.

Il est à présumer que la Cour durera au moins deux mois, si toutefois le juge et les avocats peuvent se procurer les témoins nécessaires pour terminer toutes ces affaires.

Depuis Lundi, quatre accusés ont été trouvés coupables par le Petit Jury:—ce sont quatre affranchis qui seront envoyés au Pénitentiaire pour un terme plus ou moins long.

☞ Un nouveau Bureau de Poste sera établi incessamment à la Chapelle de Plaquemine Brulée en cette Paroisse à 15 milles au Sud-Ouest de notre ville. M. Jules David en a été nommé le Post Master, et il n'attend plus pour l'ouvrir, que le retour de son cautionnement.

Ce Bureau sera desservi une fois par semaine, le mardi.

Aux Delegues.

Nous recommandons aux délégués de notre paroisse à la Convention du 24 Novembre, à la Nouvelle-Orleans, l'extrait suivant des procédures du Comité des Soixante-Dix, à sa séance du 29 octobre.

"Il est résolu à l'unanimité qu'un comité de trois soit nommé à l'effet de prendre des arrangements pour recevoir et entretenir les membres de la campagne à la Convention de Novembre, par les citoyens de la Nlle.-Orléans, pendant leur présence à la Convention.

Le président a nommé de ce comité John H. Peel, J. H. Kennard et H. E. Shropshire.

E. J. ELLIS, Sec. pro tem.

Les Horreurs de Colfax.

(Extrait de l'Abeille de la N.-O. du 5.)

Le doute n'est plus permis:—le crime épouvantable commis aux environs de la malheureuse petite ville de Colfax, chef-lieu de la paroisse Grant—deux noms funestes pour la Louisiane,—est une triste réalité!

Les détails sont révoltants. Une jeune fille de dix-sept ans, Mlle. Lacour, appartenant à une honorable famille, a été violée par un bandit nègre, en présence de sa mère et d'un jeune frère de douze ans. L'excitation la plus grande règne dans les paroisses voisines, et toute la population blanche est sous les armes.

Les sbires de Kellogg, envoyés par le pseudo-Lieutenant-Gouverneur nègre, Antoine pour susciter des troubles dans les campagnes, afin de faire du capital politique, ont eu peur de la vindicte populaire et se sont sauvés à Alexandrie, paroisse Rapides, où ils sont momentanément en sûreté. Le misérable qui a commis le crime, un certain Henderson, s'est enfui et se cache dans les bois.—Son sort n'est pas douteux si jamais on parvient à le découvrir.

Mais le véritable coupable est le misérable aventurier qui, dans le but de maintenir par la terreur son gouvernement institué par la fraude, a fait partir, de connivance avec son digne lieutenant, une bande de mercenaires armés pour la paroisse Grant, afin de prêcher la guerre de race aux nègres, et de forcer les citoyens blancs, pour défendre l'honneur de leurs femmes et la vie de leurs enfants, à renouveler ce que les journaux radicaux se hâteront d'appeler encoru "le massacre de Colfax."

C'est donc sur Wm. Pitt Kellogg, l'usurpateur qui veut s'imposer à un peuple libre, à l'aide des baïonnettes fédérales, que doit peser toute notre indignation.

C'est lui l'instigateur; c'est lui le criminel!

Le jour est proche, où il sera appelé à rendre compte de ses actions à une population justement irritée. Goutte par goutte le vase s'emplit et déborde; c'est ainsi, qu'à force d'outrages, Kellogg et ses complices finiront par lasser notre patience!

La nouvelle des horreurs commises à Colfax est déjà parvenue à Washington et a produit une vive impression dans les cercles politiques, même sur les partisans zélés du président Grant.

Le Congrès se réunira le premier lundi de décembre, et il se peut fort bien que le résultat final de la campagne militaire de Kellogg soit tout autre que celui auquel s'attend Son Omnipotence radicale.

LES ELECTIONS DU 4 NOVEMBRE.

(Extrait de l'Abeille du 7.)

Nos espérances, au sujet des élections du 4 Novembre n'ont pas été déçues.—Les résultats indiquent que le parti républicain a perdu considérablement de sa force depuis les élections présidentielles de 1872. C'est là le commencement d'une réaction qui ne s'arrêtera plus, et on peut dire actuellement que les jours du parti républicain sont comptés. Quelques chiffres indiqueront la portée du revirement qui s'est opéré dans les esprits.

En 1872, dans l'Ohio, le parti radical avait donné au gouverneur Noyes une majorité de 20,168 voix, et au président Grant une majorité de 37,531. Cet Etat vient, en 1873, d'élire un gouverneur Démocrate.

L'Iowa, qui avait toujours été républicain par de fortes majorités, et qui, en 1872 donnait à Grant plus de 60,000 voix de majorité, a élu, en 1873, à sa législature, autant de démocrates que de radicaux.

L'Oregon et la Californie ont donné la victoire à l'opposition, tandis que ces Etats avaient accordé à Grant,—le premier, 4074, le second 13,302 voix de majorité.

Dans le Wisconsin, où Grant obtenait, en 1872, une majorité de 18,515 les démocrates viennent de remporter une victoire signalée. Le sénateur Carpenter avait bien raison de dire que si le Congrès approuvait la conduite du président dans les affaires de la Louisiane, son Etat ne serait pas disposé à donner sa sanction à l'intervention fédérale.

Dans le Kansas, qui donnait, l'année dernière, 84,078 voix de majorité à M. Grant, les forces de l'opposition sont arrivées à balayer celles du radicalisme.

La majorité de plus de 20,000 voix données par le Minesota à Grant, se trouve considérablement réduite; elle n'est plus que de 5000 à 8000.

Ce n'est pas seulement dans l'Ouest et le Nord-Ouest que la réaction se fait sentir; elle est également sensible dans les Etats de l'Est et du centre. Le parti radical a vu sa majorité très réduite dans la Pensylvanie, où elle est tombée de 137,748 voix données à Grant, à 15 ou 20,000, et voilà que le Massachusetts lui-même, l'Etat yankee et radical par excellence, est entraîné par l'exemple contagieux de la défection. Au lieu des 74,000 voix de majorité obtenues par Grant, le gouverneur radical n'en a plus que douze mille.

Enfin, New-York, qui accordait, en 1872, 53,480 voix de majorité à Grant, vient de se prononcer pour les démocrates, par une majorité de 15 à 20,000 voix, ce qui constitue un déplacement d'au moins 70,000 voix.

En Virginie, d'un autre coté, les conservateurs ont remporté une victoire décisive.

Ainsi, battue dans six ou sept grands Etats, l'administration voit ses forces démoralisées et réduites dans les autres, et c'est sous le coup de cet échec moral qu'elle aura à affronter les débats que l'opposition va soulever au Congrès.

Si l'opposition est habilement conduite, et si les divers éléments dont elle se compose, peuvent être réunis et disciplinés, nous ne doutons pas qu'elle ne parvienne à achever la désintégration du parti radical et à mettre en déroute les partisans de la centralisation et des privilèges.

D'ici à trois ans, la majorité peut être déplacée dans la Chambre, et la minorité renforcée au Sénat par des nominations démocratiques et par des défections importantes.

Une politique audacieuse mais intelligente eût pu assurer à Grant soit une troisième élection, soit la présidence à vie. Mais complètement nulle à l'extérieur, la politique du président, à l'intérieur, s'est bornée à procurer des sinécures à ses favoris et à assurer le maintien des privilèger accordés aux grandes coteries financières et industrielles qui avaient fait les fonds de ses deux élections. Rien n'a été fait, rien n'a même été tenté pour satisfaire le pays qui se trouve aujourd'hui victime de la maladresse, du mauvais vouloir et de l'impéritie des meneurs dans lesquels il avait placé toute sa confiance.

Voilà qui explique la réaction à laquelle nous assistons et ce qui nous donne l'espoir de voir se terminer, en 1876, le régime du parti centralisateur, des monopoles, des privilèges, de l'arbitraire et de la corruption.

LES KU-KLUX NEGRES.

Cain Sartain, un membre de la Législature des bayonnettes, et ses deux compagnons *ejusdem farinæ*, répondant aux noms de David Jackson et de William Murchison, sont arrivés, hier matin, vers deux heures, à bord du bateau à vapeur Frank Pargoud, sous la garde d'un député marshal des Etats-Unis.

Ces trois radicaux nègres, portant la livrée de Kellogg, sont accusés d'avoir dirigé les bandits qui ont attaqué le F. Pargoud, il y a quelque temps.

Ils ont été arrêtés en vertu de la loi des Ku-klux, sur un avis du capitaine White, commandant le dit bateau, et conduits devant le commissaire Weller pour subir un examen préliminaire.

Cain Sartain est le type de l'affranchi ignorant et ambitieux, que sa nouvelle dignité de citoyen américain a complétement grisé. Ce brave africain croit sincèrement qu'il appartient à une race supérieure et qu'il a le droit de fouler aux pieds ses anciens maîtres.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Ses amis politiques, qui sont si désintéressés, n'ont-ils pas su capter sa confiance en flattant sa vanité et en lui persuadant qu'il pouvait agir en maître, pourvu, bien entendu, qu'il s'engageât à toujours voter pour eux.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Cain Sartain soit arrogant puisqu'il se sait l'enfant du parti radical; rien d'extraordinaire à ce qu'il soit vicieux, puisque ceux qui l'entourent et qu'il admire le plus sont essentiellement corrompus.

David Jackson et William Murchison ne sont que la copie du premier. On a donné à entendre à ces pauvres diables qu'ils pouvaient nous traiter en peuple conquis; ils agissaient en conséquence, et franchement, ce n'est pas eux que nous devons blâmer pour cela. Ils ne sont que des instruments: il faut chercher plus loin la main qui les fait mouvoir.

Faute de témoins, l'affaire des trois Ku-klux à peau d'ébène, qui avait été citée pour 10 heures, hier matin, devant la cour du commissaire des Etats-Unis, a dû être renvoyée à plus tard.

M. Gurley devait représenter le gouvernement fédéral, et M. Warren, les accusés. Mais lorsque le délai accordé s'est écoulé, l'avocat de la défense a repoussé l'examen préliminaire au nom de ses clients. Le commissaire Weller les a donc mis chacun sous caution de $2,000, en attendant qu'ils comparaissent devant la Cour de District des E.-Unis, qui sera présidée par ce digne magistrat que nous avons tous appris à estimer à sa juste valeur, l'honorable juge Durell.—*Abeille.*

CAPTURE DE BERTIN ET CARO.

Bertin ne se rend qu'après avoir été blessé deux fois.

Nos lecteurs n'ont pas oublié les détails de l'évasion de ces deux dangereux coquins qui, avec l'aide d'un troisième bandit nommé Bordelois, ont réussi à s'échapper de la prison de Paroisse, après avoir aveuglé à moitié un malheureux géolier du nom de Louis Madère, en lui jetant une poignée de piment en poudre dans les yeux.

Depuis lors, le Shérif Patton et le capitaine Frémaux, commandant de la prison, ont tout mis en œuvre pour découvrir la retraite de ces deux célèbres et hardis voleurs. Ils n'ont épargné ni leur argent ni leur temps; et enfin, hier après-midi, leurs efforts ont été couronnés de succès.

Bertin et Carro sont en ce moment dans leurs cachets respectifs, où ils ont été enfermés, non sans peine; mais d'où ils ne sortiront plus que pour aller au pénitentiaire.

La capture des deux bandits est due en grande partie au capitaine Frémaux qui a dirigé les recherches avec beaucoup de sagacite, et qui a fait preuve d'une grande énergie dans toute cette affaire.

Ayant appris qu'ils passaient habituellement la nuit dans une petite maison basse sise près du coin des rues Galvez et Canal, il s'y est rendu vers six heures et demie, hier après-midi, suivi du capitaine McCain, de la police métropolitaine, des sergents McManus et Thibaud, du caporal Bergeron et de huit hommes.

Ils ne s'étaient pas embusqués pendant plus d'une demie heure, lorsqu'ils ont aperçu Bertin et Caro qui venaient du côté du bois et qui se dirigeaient vers eux. Les ayant laissé approcher, sans se montrer, ils les ont entourés tout à coup, en leur commandant de se rendre. Bertin, en se voyant pris au piége, a tiré un revolver de sa ceinture et a fait feu sur les gardiens de la paix. Une véritable escarmouche s'est engagée alors, et on nous dit que plus de soixante coups de pistolets ont été tirés.

Bertin s'est défendu en désespéré; il avait deux revolvers, qu'il a déchargés sur ses ennemis, sans les atteindre, heureusement, et il ne s'est soumis qu'après avoir reçu deux blessures assez graves, l'une à la tête et l'autre au côté droit. Caro n'a fait aucune résistance et s'est tenu près d'une barrière pendant tout le temps que le combat a duré.

Les deux hommes ont été reconduits immédiatement à la prison de paroisse, où Bertin a reçu les premiers soins que nécessitait son état. On ne croit pas qu'il soit mortellement blessé, car le drôle semble avoir l'âme chevillée au corps.—*Abeille du 4.*

La Louisianaise.

(*Suite*)

Où en sommes-nous? Quelle heure est-il donc? Il est huit heures. Les ablutions sont faite; la prière est faite; le ménage est fait; le déjeuner est fait; la maison est propre comme une nef d'église, et le couvert est mis.

La famille se met à table.

C'est que les campagnards ont appétit de bonne heure. Le travail leur fait cette grâce de manger de bon cœur, de ne point se torturer l'esprit au profit d'un palais blasé, de se contenter d'un nécessaire aussi simple que substantiel. Au reste, notre ménagère, qui est aussi la cuisinière, entend assez l'économie pour ne pas gaspiller en hors-d'œuvres, l'argent si péniblement gagné. Des fournaux toujours allumés, ça finit par brûler la maison.—Que de maisons ainsi dévorées! Mais les bouchers, les boulangers, les marchands de vin, les fournisseurs de tout genre,—et le nombre en est grand,—vous tiennent en haute estime pour vos achats ou vos dépenses jusqu'au jour où........la misère entre chez vous. Et la misère vient toujours frapper à la porte de ceux qui gaspillent la graisse, le beurre, le pain, la viande, le bois, la chandelle et le reste.—Celui qui veut avoir la vie du lendemain doit économiser. S'il est vrai que celui qui se contente de peu est heureux et riche, il n'est pas moins vrai que le riche qui ne se contente de rien et fait un dieu de son ventre, est le plus souvent misérable. Il aura son heure de détresse, et il ne saura point se résigner et souffrir sans murmure. Et quand la vieillesse avec ses bras débiles, ses cheveux blancs et son impuissance sénile, arrive? La fourmi est prévoyante, et elle est sage.

Au demeurant, notre ménagère louisianaise et campagnarde est trop sensée pour éveiller dans ses enfants le goût du luxe, la gloutonnerie, la gourmandise, et autres vices sordides. Etre glouton et gourmand à dix ans, c'est l'être toute sa vie; et la frugalité est peut-être la mère de toutes les vertus. En tout cas, cette frugalité vous évite bien des chagrins, bien des déboires, bien des maladies, bien des souffrances physiques et morales.—C'est elle qui vous fait robuste, droit, bien portant, souverainement viril. Elle vous permet la vie laborieuse, la virilité fière, la vieillesse longue, honorée et belle. Les béquillards et les goutteux ont presque tous été gourmands.

En vérité, nous ne savons pas tout ce qu'il y a de vertu dans la sobriété. Est-ce qu'un peuple sobre n'est pas toujours digne, libre et fort? Et que pouvez vous attendre d'un peuple qui sacrifie à son ventre, qui titube dans l'ivresse, qui s'abrutit crapuleusement dans l'ivrognerie? Non seulement son présent est ignoble, mais encore son avenir sera honteux. La liberté n'aura point de charmes pour lui, et il consentira à tous les esclavages pourvu qu'on le laisse en paix cuver le vin ou le whisky de l'ignominie ou de la décrépitude. Et ici, entre parenthèse, constatons avec tristesse que la république des Etats-Unis, nouveau Clarence de l'ivrognerie brutale, est en train de se noyer dans un immense tonneau de whisky national. La sotte. Que ne boit-elle du vin, et avec toute la modération des sages, c'est-à-dire convenablement baptisé?

Mais revenons à notre déjeuner de Louisianais campagnard.

Une tasse de café au lait, un beefsteak, des patates douces ou des pommes de terre, un morceau de fromage, des pacanes, du gru, du riz ou du pain, tel est le menu. Un morceau de porc, quelquefois un canard, parfois un poulet, à certaine saison une grillade de chevreuil, bien souvent des œufs, varient le dit menu. Et cela vraiment coute peu au campagnard. Sauf le beefsteak du boucher, le reste se trouve à la ferme. C'est le mari ou le fils qui tue le canard, l'oi sauvage, le chevreuil ou le lapin. Quant à la ménagère, elle charcute, elle boudine, elle vous fait des aunes de saucisse qui n'en finissent point. La brave femme a une basse-cour magnifique; des poules, des oies, des dindes, des canards, et elle sait comment on chaponne les petits coqs. Ses vaches, dociles et douces à traire, lui donnent un lait riche et abondant. Quant aux restes de la cuisine, les debris et les eaux grasses, ils sont naturellement destinés à monsieur le goret.

Et le jardin. Car, ne l'oublions pas, l'homme ne vit pas seulement de viande. Les legislateurs divins l'ont bien compris, et le carême ou ramadand a sa raison d'être hygiénique. Ce qui entre dans le corps souille plus qu'on ne le croit. Les légumes sont donc des purificateurs. A l'heure où le sang et l'homme se renouvellent, quand vient la saison des végétations et des boutons, lorsque la chair sanglante et la viande ne font qu'augmenter la dangereuse pléthore des animaux carnassiers, les légumes, avec leur chyle rafraichassant, changent la nature des selles et favorisent pour le corps humain la transttion d'une saison à une autre. Et puis, un canard aux navets vaut mieux qu'un canard sans navets. Sachons également, au nom de l'économie bien entendue, qu'un jardin est la moitié de la vie pour une famille.

Et ce jardin n'est pas entièrement l'œuvre de l'homme, puisque la femme y travaille aussi, semant la graine, plantant le chou, l'arrosant, le chaussant, l'échenillant, le coupant et le cuisant pour en faire une excellente soupe à la paysanne.—En outre, comme les gouts de la femme ne sont pas moins délicats que ses mains, comme cette femme aime ce qui est beau et ce qui parfume, elle y coupe une rose parfumée pour en orner, le dimanche, sa belle chevelure de reine, pendant que les enfants joyeux font des bouquets de fleurs pour embaumer la maison enchantée.

L'ABBE JEAN.
[*Le Louisianais*]

LA NOUVELLE-ORLEANS PRIMITIVE.—Un de nos plus anciens et plus respectables habitants, M. Thomas J. Spear, a conçu le plan de publier, soit en volume soit en feuilles détachées, une histoire descriptive de l'ancienne Nouvelle-Orléans, comprenant ses premiers édifices publics, ses institutions d'autrefois, ses reliques coloniales, les mœurs et usages de ses habitants, depuis sa fondation, en 1718, par le Gouverneur Bienville, du temps de la domination Française, et plus tard sous la domination Espagnole. L'objet de ce travail pittoresque et littéraire est de conserver pour les générations futures un monument de l'esprit d'entreprise, du courage et des efforts de nos devanciers. Afin d'exécuter dignement cette œuvre intéressante, M. Spear sollicite respectueusement l'assistance de ses concitoyens. Ayant lui-même rassemblé, pendant de longues années de recherche, un grand fonds de matériaux historiques ou chronologiques sur notre ville et sur cette contrée, il sera reconnaissant envers tous ceux qui voudront et qui pourront ajouter quelque chose à ses renseignements et à ses propres souvenirs.—*Abeille.*

☞ Ceux qui doivent au bureau du "Courrier" soit pour abonnement, annonces ou ouvrages d'imprimerie, sont instament priés de venir régler sans délai. Nous sommes dans un besoin pressant d'argent, non pas pour nous permettre des dépenses luxurienses, mais à l'effet de payer nos employés et les autres frais de bureau, afin que nous puissions continuer à publier un journal simplement "pour la gloire", et aussi afin que les nombreux ennemis de l'usurpasion de Kellogg et d'autres fraudes semblables puissent avoir un organe sur lequel ils puissent compter pour exprimer leurs sentiments, leur opposition et leur extrême dégoût de pareille corruption criminelle dans ce moment le plus critique de notre histoire.

JUGEMENT

E. O. Hayos, Shérif, vs. W. A. Robertson, Greffier. } Cour de Paroisse No 1530 St. Landry.

L'ORDRE invoqué dans cette affaire, pourquoi je ne déduirai pas les raisons pour lesquelles je ne réclamerai pas cautionnement pour le paiement des frais dans toutes les causes judiciaires portées devant cette Cour, ayant été décrété absolu,

Avis est par le présent donné qu'à compter de cette date, aucune pétition ne ssra enrégistrée à ce bureau, aucune affaire ne sera reportée sur le dossier, aucun ordre ne sera lancé dans aucune affaire aujourd'hui pendante, à moine qu'un cautionnement n'ait été préalablement fourni pour garantir le patement de tous les frais.

W. A. ROBERTSON, Greffier.
Bureau du Greffier, Opelousas 16 septembre 1873. 2m

Le Bateau-à-vapeur solide et fin marcheur BERTHA, H. H. Broad, Capitaine, J. B. Schmidt, Commis, fera les voyages réguliers entre Washington et la Nouvelle-Orléans, partant de Washington le Dimanche à 10 heures du matin, et de la Nlle.-Orléans le Mercredi soir à 5 heures.

Dans le cas où les eaux baisseraient de manière à empêcher le "Bertha" d'arriver jusqu'à Washington, alors le léger bateau-à-vapeur "MINNIE" fera le trajet entre Washington et le Petit Diable ou la Vieille Rivière, selon le cas, et rencontrant là le Bertha, il prendra son frat et ses passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Gérand Carrière, Washington.
13 Septembre 1873. 48tf

GRANDE

REFORME EN AFFAIRES!

EN vue de la tourmente financière qui existe dans le pays, et de la condition embarrassante du marché monétaire et des affaires en général, les soussignés saisissent cette occasion pour annoncer à leurs nombreux clients et au public en général, que pendant les deux mois qui suivront la date du présent avis, ils vendront leurs marchandises

AU PRIX COUTANT,

POUR DU COMPTANT SEULEMENT,

ou pour l'équivalent en produits du pays.

Sous aucune considération nous ne vendrons autrement pendant ce laps de temps.

Afin d'encourager les clients à venir sans délai faire leurs emplettes chez nous, et afin de pouvoir écouler promptement notre fort stock de marchandises, nous avons pris la détermination de vendre au prix coutant. Nous garantissons que, par cet arrangement, ceux qui achèteront pour un montant de dix piastres en gagneront au moins trois.

Les marchands, ceux de la campagne surtout, auront un grand avantage à venir faire leurs achats chez nous.

Nous avons en mains un stock très considérable de

GROCERIE,

Boissons Spiritueuses,

Liqueurs,—Quincaillerie,—Sellerie,—Harnais,

CHAUSSURE,

Chapellerie, vêtements confectionnés,

MARCHANDISES SECHES,

MARCHANDISES

DE MODE,

pour dames,

et une infinité d'autres marchandises dont l'énumération serait trop longue.

Venez nous rendre visite,

Venez vous informer de nos Prix.

Nous sommes assurés d'avance que vous serez satisfaits.

Souvenez-vous du grand magasin jaune en briques, encoignure Main et Bellevue. Des commis complaisants et polis seront toujours prêts à vous servir. Ne négligez pas cette chance. Venez sans délai.

☞ Nous prendrons en paiement ou en échange de nos marchandises,

Du Coton, des Peaux et de la laine

que nous prendrons au plus haut prix du marché. Nous payons la plus forte prime pour l'or.

Espérant que nous aurons incessamment le plaisir de vous voir, etc.

JOSEPH BLOCH & Co.
Opelousas 2 Octobre 1873.

1872. 1872.

Arrangement pour les Eaux Basses.

Le Bateau-à-vapeur neuf, solidement construit et léger,

TRENTON,

Capitaine M. KENISON,— Commis T. Jobin.

LE capitaine Kenison ayant acheté le Trenton expressément pour le commerce des Opelousas, Washington et la Nouvelle-Orléans, ce bateau commencera ses voyages réguliers entre Washington et la Nlle-Orléans le 1er Septembre, et continuera jusqu'à ce que les eaux permettent au Lessie Taylor de rentrer dans cette navigation

R. S. WILKINS, agent,
Encoignure Water et Bridge st. Washington.

Terres de feu Richard Swain,

SITUEES près de la Ville Plate, dans la Paroisse St. Landry, faisant face au Bayou des Cannes, dans le Township 5 Sud de la Rangée 2 Est, du District Sud-Ouest de la Louisiane, contenant 1075 acres et 58 centièmes, connues comme étant la section extrême Nord de la concession Boi-doré, confirmées par acte du Congrès en date du 29 Avril 1816.

Ceci, en conséquence, est pour donner avis que j'ai été spécialement autorisé et chargé du soin et de la garde de ces terres, et d'empêcher dorénavant de couper du bois sur cette propriété, attendu que les propriétaires ne peuvent plus payer les taxes des habitants qui s'y sont fixés, sans en recevoir l'équivalent en loyers—Ils sont en conséquence avertis d'avoir à se présenter à moi et passer des contrats pour l'usage de la terre qu'ils occupent.—Et toute personne qui coupera du bois sur cette terre sera rigoureusement poursuivi selon la loi.

C. C. DUSON,
Agent de la succession Richard Swain.
Opelousas 20 Septembre 1873. 49tf

GRAND DEBALLAGE

DE

MARCHANDISES

D'AUTOMNE ET D'HIVER,

CHEZ E. PHILLIPS,

RUE MAIN, OPELOUSAS.

Par chaque bateau, on reçoit des marchandises fraiches que l'on garanti vendre à des prix qui satisferont les plus exigeants.

Etoffes pour dames, indiennes, flanelles, marchandises de deuil, rubans, passementrie, chapeaux, chaussons, jeans, quincaillerie, grocerie, chaussure, sellerie, harnais, vêtements confectionnés, marchandises de toute sorte, toutes lesquelles seront vendues aux prix correspondant à la dureté des temps

Nous ne vendrons que pour du comptant ou l'équivalent, et nous garantissons de vendre plus de marchandises pour moins d'argent que jamais il se soit vendu aux Opelousas.

Etoffes pour robes, de 20 cts. en montant. Chaussure pour dames, fillettes, hommes et garçons, depuis 60 cts la paire en montant.

Nous avons le plus grand et

LE MEILLEUR STOCK

des Opelousas, et nous offrons des marchés plus avantageux que jamais. Hâtez vous d'en profiter. Nos marchandises sont fraiches et garanties, et nous rendrons l'argent si les marchandises ne sont pas ce que nous les représentons.

☞ Souvenez-vous: nous ne vendons que pour du comptant ou l'équivalent, et nous ne dévierons pas de cette règle.

E. PHILLIPS, rue Main.
Opelousas 1er Nov. 1873. 1m

TONNELLERIE.

ON trouvera chez L. CHARRIE, à Washington: Des Boucaut's à sucre, des Barils, demi-barils, et quart de barils, pour mélasse, à bon marché. 6sep3m

A VENDRE.

UNE Glacière Portative en parfaite condition. S'adresser au Bureau du Courrier.

Meubles de Maison

Directement de la Fabrique, et aux prix de la Nouvelle-Orléans.

LE soussigné vient de recevoir des manufactures de Cincinnati, un assortiment complet de meubles de maison, tels que bois de lits, tables, chaises, berceuses, fauteuils, toilettes, armoires, gardes manger, lavabos, etc. etc, qu'il vendra à aussi bon compte, sinon à meilleur marché qu'on ne peut les faire venir de la Nouvelle-Orléans.

Venez vous en assurer vous-mêmes.

On fait également les meubles sur commande et on répare les vieux meubles.

L. VATTER, agent.
19 juillet—40tf] rue Main, Opelousas.

Manufacture de Voitures.

FLATTE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicles sur commande et de main de maitre. Les réparations aux voitures, tant charronnage que forge, peinture ou garniture, seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Dorénavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies &c. neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant.

S. P. CLARK.
Opelousas 20 Janvier 1872. 19tf.

Ecurie du Rail-Road et Express.

TOUJOURS reconnaissant des faveurs dont j'ai été l'objet depuis mon arrivée dans la Paroisse St. Landry, je fais savoir à mes amis et au public en général, que j'ai pris la direction de l'Ecurie derrière l'Hotel Titine que je viens de remettre en parfait état, et qui peut aujourd'hui être comparée aux meilleures. Les chevaux y seront bien soignés par des garçons d'écurie prompts et exacts.

Je ne demande que d'être mis à l'épreuve.

8 mars 1873. L. B. LASSITER.

WM. HERR, Jr. Barbier.

AYANT récemment ouvert un Salon de Barbier, rue Main, entre le magasin de D. Roos et celui de Munzesheimer, est prêt à servir ceux qui voudront se faire faire la barbe, couper les cheveux, nettoyer la tête &c. Il sollicite de l'encouragement de ses amis et du public. Ses prix seront modérés.

Opelousas 15 Juin 1872. 40tf.

C. Mornhinveeg & J. Dantin,

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont ouvert leur atelier de Tailleurs rue Bellevue, à côté de la Ferblantrie et vis-à-vis du magasin incendié de Bloch & Dupré, où ils sont prêts à faire promptement et sur commande, des vêtements d'hommes et de garçons, tout ouvrage garanti. [31 Aout 1872.—[32 1a

R. MORNHINVEG,

HORLOGER-BIJOUTIER,

Rue Main, Opelousas, s'occupera assidument de tous les ouvrages de ces différentes branches, que l'on voudra bien lui confier. Ses prix seront très modérés.

Opelousas 15 Juin 1873. 7m

JOSEPH M. MOORE.

AVOCAT JURISCONSULTE,

EXERCERA sa profession dans toutes les Cours du Huitième District Judiciaire—Son bureau est le même occupé ci-devant par Swayzé & Moore, et plus recemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, Lne. Opelousas 22 avril 1871.

A. BAILEY, & E. D. ESTILETTE.

EXERCERONT leur profession d'Avocat dans les Cours des Paroisses St Landry, Lafayette, Vermillon, Calcasieu, St. Martin, Ibérie, Ste. Marie et Avoyelles.

Bureau à Opelousas, Lne. [6 aout 1870.

O. H. VIOLET,

AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC.

BUREAU, à la Maison de Cour, au 1er.

Opelousas 29 Mars 1873. 1a

GAB. WARTELLE, Encanteur.

BUREAU avec celui de F. Perrodin, avocat, où on pourra laisser les ordres en son absence, lesquels seront ponctuellement exécutés. [Opelousas 23 aout. till Jan.

Magasin de Depot du Port Barre.

LE soussigné ayant pris charge du Magasin de Dépot du débarcadère d'en bas du Port Barré, dévouera toute son attention à recevoir et à expédier le fret qu'on voudra bien lui confier. LOUIS DESBREST.

Port Barré 16 aout 1873

Il a été volé

On s'est échappé du soussigné à Opelousas, le 10 Septembre, un cheval créole sagne, d'environ 8 ans marqué comme on le verra dans l'avis anglais, portant des marques de traits et de collier.

Une récompense honnête sera accordée à celui qui le ramènera au soussigné ou qui le lui fera ravoir. J. K. SANDOZ.

Opelousas 4 Octobre 1873.

J. L. Couret,

FACTEUR en sucre et en coton, et Marchand Commissionnaire en général, No. 18 Rue Conti, NOUVELLE-Orléans.

Adolphe Alex. Mouton,

FACTEUR de sucre et de coton, et Marchand Commissionnaire, No 186 rue de la Commune, NOUVELLE-ORLEANS.

A. MEYNIER, Jr.

Successeur de Forcade & Meynier,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE No. 55 rue Peters près la rue Bienville, NOUVELLE-ORLEANS.

☞ Les consignations d'œufs, de volaille et de tout autre produit du pays seront vendues au plus haut prix du marché. [2 aout 1a

Le Courrier des Opelousas,

PUBLIE LE SAMEDI PAR

LEONCE SANDOZ.

L'ABONNEMENT sera de trois piastres par an, payable d'avance.

LES AVIS se paieront cinquante cents par carré pour la première insertion et vingt-cinq cents par carré pour chaque insertion subséquente. Huit lignes ou moins constitueront un carré.

Les avis qui seront envoyés pour être publiés seront insérés en Français et en Anglais (à moins qu'il n'en soit autrement ordonné) jusqu'à ce que l'éditeur juge à propos de les discontinuer.

Les candidats aux faveurs publiques devront payer quinze piastres d'avance, s'ils veulent se faire annoncer.

Les nécrologes, les lettres de remercîment, les réclames, les communications d'un genre personnel, etc, se paieront au taux des avis.

Les articles d'une nature personnelle (quand toutefois ils seront admissibles) se paieront vingt cents la ligne et d'avance.

OPELOUSAS DIRECTORY.

Groceries.

ANDRUS, C. B.—Family and Plantation Groceries, Corn, Oats, Tinware, Glassware, &c. Corner Main and Landry sts.

DESMARAIS, LOUIS—Groceries, Liquors, Cigars, Hardware, Tinware, &c. Corner of Market and Bellevue streets.

MUNZESHEIMER, F.—Groceries, Provisions, Crockeryware, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

SMITH, J. T.—Groceries, Glassware, Crockeryware, Hardware, Tinware, &c. Corner of Main and Grolée streets.

VANHILLE, EDGAR—Groceries, Liquors, Cigars, Glassware, Tinware, &c. Corner of Main and North streets.

Dry Goods and Groceries.

BLOCH, JOS. & CO.—Dry Goods, Clothing, Hardware, Saddlery, Groceries and Plantation Supplies. Corner Main and Bellevue.

BOUTTE, B. A.—Staple and Domestic Dry Goods, Groceries and Plantation Supplies. Corner of Union and Vine streets.

ISAAC, SOLOMON—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Hats, Hardware, Saddlery, &c. Corner of Main and North streets.

LEFEBVRE, P. J., Agent—Dry Goods and Groceries, Crockeryware, Glassware, &c. Corner Court and Landry streets.

LOEB, SOLOMON—Staple and Domestic Dry Goods, Provisions and Plantation Supplies. Corner Main and Bellevue sts.

MEYERS, JULIUS—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Groceries, Plantation Supplies, &c. Corner Main and Landry sts.

MARKS, ADOLPHE—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Main street, under the *Courier* office.

PHILLIPS, EMANUEL—Dry Goods, boots, Shoes, Hats, Saddlery, Groceries, Hardware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

ROOS, CAMILLE—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, Glassware, &c. Corner Main and North streets.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing, Hats, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

SANDOZ, LOUIS B.—Dry Goods, Groceries, Fine Liquors and Cigars. Main street, near the Catholic Church.

VILASECA, MAURICE—Dry Goods, Boots, Shoes, Hats, Groceries, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. North and Grolée.

Drugstores.

MAYO, CLAUDIUS—Drugs, Patent Medicines, Chemicals, Paints, Oils, Varnishes, Glass, &c. Corner Court and Bellevue sts.

POSEY, JOHN—Drugs, Chemicals, Patent Medicines, Toilet Articles, Paints, Oils, Glass, &c. Corner Main and Landry sts.

Physicians.

HADDEN, LOUIS—Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

LITTELL, R. H.—Physician and Surgeon. Office adjoining residence. Union street.

THOMPSON, WM. M.—Physician and Surgeon. Office at his father's residence, on Court street.

Attorneys at Law.

DUPRE, LAURENT—Attorney and Counselor at Law. Office with H. L. Garland, Landry street, between Court and Market.

GARLAND, HENRY L.—Attorney and Counselor at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

MARTEL & HUDSPETH—Attorneys and Counselors at Law. Office near corner of Court and Landry streets.

MOORE, JOSEPH M.—Attorney and Counselor at Law. Office on Bellevue street, opposite the Market House.

OGDEN, JOHN N.—Attorney and Counselor at Law. Office with the Parish Recorder, Court House Square.

PERRODIN, F. F.—Attorney and Counselor at Law. Office in brick building at corner of Market and Landry streets.

Watchmakers and Jewelers.

BODEMULLER, RUD.—Watchmaker and Barber. Musical Instruments repaired and Pianos tuned. Bellevue street.

EALER, C. N.—Established 1845. Watches, Clocks, Jewelry and Sewing Machines repaired. Corner Main and Landry streets.

MORNHINVEG, REMI—Watches, Clocks and Jewelry repaired. Main street, adjoining C. Mornhinveg's tailor shop.

Livery Stables.

JOHNSTON, W. M.—Horses, Buggies and Hacks to hire. Hauling done. Horses fed and cared for. Main st., opp. Munzesheimer's.

THOMPSON, CHAS. M.—Livery and Feed Stable. Landry street, between Main and Court streets, Opelousas, La.

Saloons.

HAAS, JOSEPH—Coffee House. Bremen Lager Beer, Choice Liquors, Cigars, &c. Bellevue street, between Main and Court.

McDANIEL, ELI—Coffee House. Fine Liquors, Havana Cigars, &c. Court street, opposite the Court House, Opelousas.

PEFFERKORN, J.—Lager Beer, Lunch, Fine Liquors and Cigars. Bellevue st., between Court and Main streets.

ROY, JOSEPH V.—Verandah Coffee House. Fine Liquors and Cigars. Court street, opposite the Court House.

Miscellaneous.

ANDRE, JULES—House, Sign and Ornamental Painter. Orders may be left at Mayo's Drugstore or at this office.

CLARK, S. P.—Carriage Shop. Buggies and Hacks made to order and repaired. Main street, opposite the *Courier* office.

GOSSELIN, PIERRE—Wheelwright. All work in his line done promptly. Shop at Northern extremity of Main street.

HERR, WM. Jr.—Barber Shop. Shaving, Hair-cutting, Shampooing, Hair-dyeing. Main street, opposite Johnston's Stable.

JOBIN, JOS.—Blacksmith Shop. Particular attention paid to horse-shoeing. Blacksmithing in all its branches. Main street.

LIGHTLEY, WM.—Tin Shop. Tinware of all kinds, and Buck's Brilliant Stoves. Landry street, near the Postoffice.

MOURET, P. R.—Country Inn and Oyster Saloon. Meals at all hours. Bellevue street, next to Mayo's Drugstore.

MORNHINVEG & DANTIN—Fashionable Tailors. Near corner of Main and Bellevue streets, opposite Jos. Bloch & Co.'s.

PEFFERKORN, B.—Ladies' and Gentlemen's Boots and Shoes made to order. Landry street, between Main and Court.

PULFORD, GEO.—Saddlery and Harness of all kinds. Varieties Building, Main street, between Landry and Vine.

SKINNER, L.—Gunsmith. Arms and machinery of all kinds repaired and tools sharpened. Landry street, near the bridge.

VATTER, L.—Furniture Store and Cabinet Maker. Furniture made to order and repaired. Main street, near Jobin's shop.

ZWEINERT, C.—Gentlemen's Boots and Shoes made to order. A fit guaranteed. Bellevue street, near corner of Main.